

CAPSULES EXPRESS

Capsule de conformité

Des enfants en sécurité dans les véhicules !

Certaines d'entre vous utilisez votre véhicule personnel afin de pouvoir offrir davantage de sorties aux enfants. Nous tenons à vous rappeler les consignes essentielles de sécurité à respecter en voiture.

Vous ne pouvez transporter des enfants dans votre véhicule ou celui d'un parent accompagnateur sans avoir au préalable fait signer une autorisation aux parents et ce, à chacune des sorties. Vous devez aviser votre compagnie d'assurances avant d'utiliser votre véhicule (ou



celui de parents accompagnateurs) pour transporter des enfants qui ne sont pas les vôtres. **TRÈS IMPORTANT** : les enfants doivent **TOUJOURS** être assis dans un siège d'auto approprié à leur poids, leur taille et leur âge. Le siège d'auto doit respecter les consignes du fabricant quant à son installation.

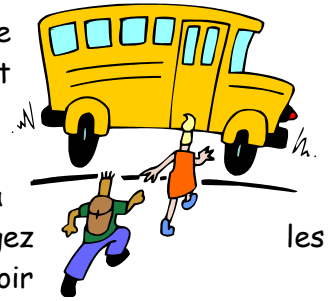
Prenez un taxi uniquement en cas d'urgence avec un enfant car il n'y a pas de sièges d'auto pour les petits dans les taxis.

Voici un très utile à consulter :

<http://www.saaq.gouv.qc.ca/prevention/sieges/index.php>

Rappel en ce qui concerne l'autobus scolaire :

Entrée dans l'autobus : attendez que l'autobus soit complètement immobilisé avant d'y faire monter les enfants. Restez sur le trottoir en attendant. Faites monter les enfants un à un en s'assurant qu'ils tiennent la rampe ou qu'ils soient aidés d'un adulte. Dirigez les enfants vers leur place et faites-les asseoir immédiatement. Les enfants doivent être assis en tout temps. Pour leur sécurité, les poupons qui sont trop jeunes pour tenir assis ne devraient pas voyager à bord d'un autobus scolaire. Par contre, si vous voyagez à bord d'un autobus construit à partir de 2007, les poupons peuvent être installés dans un siège d'auto ancré au dispositif d'ancrage de sièges pour enfants. Il ne faut pas obstruer les allées avec les jambes, des sacs ou d'autres objets. Il ne faut pas lancer d'objets dans l'autobus. Les enfants doivent garder la tête et les bras à l'intérieur de l'autobus.



Sortie de l'autobus : attendez l'arrêt complet de l'autobus avant que quiconque ne quitte son siège. Assurez-vous de n'oublier aucun de vos effets. Faites la file avec les enfants, sortez en premier et veillez à ce que les enfants descendent un par un, en tenant la rampe ou en se faisant aider par un adulte. Si vous devez traverser la rue avec vos enfants, faites-le uniquement à une intersection. Éloignez-vous d'une dizaine de pas de l'autobus, sur le trottoir, afin que le conducteur puisse bien vous voir. Regardez des deux côtés de la route, assurez-vous que vos enfants soient prêts à traverser en toute sécurité puis traversez la rue pendant que les feux rouges intermittents et le panneau d'arrêt de l'autobus sont en fonction. Ne cessez jamais de surveiller les enfants durant la traversée de la route.

Nous vous souhaitons des sorties sous le signe du plaisir, du rire et de la sécurité !

Flavie et Connie, vos agentes de conformité